



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 12986

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les actions mises en place dans son ministère, en matière de préservation de l'environnement et de développement durable.

Texte de la réponse

Le site Descartes appartenant à l'administration centrale a été pilote en 2005 avec cinq autres sites pour élaborer une méthode d'audit environnemental, avec l'Appui de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et construire le cadre des futurs « plans environnement administration ». Ceci a abouti à la mise au point d'une version définitive baptisée « Guide pratique des administrations éco-responsables », que d'autres entités du secteur administratif peuvent utiliser aujourd'hui. Un bilan carbone a été mené à titre expérimental sur le site en juin 2005, avec un financement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Le tri à la source des papiers blancs écrits en noir ou en couleur, des cartons, journaux et magazines en vue de leur collecte et de leur valorisation par un prestataire externe a été mis en place en avril 2006 sur le site, pour un an. Un nouveau marché a été lancé pour trois ans. Ce tri sélectif a permis une économie de 40 % sur le marché d'évacuation des déchets et un gain de 3 200 euros en 2007, généré par la valorisation des déchets. Treize tonnes de papier blanc écrit, 27 tonnes de journaux et cartons, sont collectées annuellement. La collecte des piles (100 kilos par an) et accumulateurs usagés, des cartouches d'imprimantes, des tambours de photocopieurs, des ampoules et néons usagés a été également mise en oeuvre et les luminaires halogènes ont été remplacés par des éclairages basse consommation. En ce qui concerne les universités, le volet Haute Qualité environnementale a été intégré dans le référentiel des constructions universitaires lors de sa mise à jour en 2003. En outre, le plan « Eco-lumières pour les campus » a fait l'objet d'expérimentations sur les sites de Nanterre, des Cégeps et d'Orsay, avant de déboucher sur un guide méthodologique publié fin 2006, incitant à démultiplier cette démarche. Un « guide des campus responsables » a été publié en novembre 2007 par l'association Graines de changement, en lien avec la conférence des grandes écoles et d'autres partenaires. Le document recense les pratiques de neuf universités et treize grandes écoles volontaires, ce qui permet de donner un premier aperçu non exhaustif sur les actions menées dans l'enseignement supérieur en matière de développement durable.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12986

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2007, page 7943

Réponse publiée le : 12 février 2008, page 1216